

Montréal, le 4 février 2026



**AVIS DE CONVOCATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION DE GOLF DU QUÉBEC (« GOLF QUÉBEC »)**

Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle (AGA) de Golf Québec aura lieu le mercredi 18 février 2026 à 14 heures.

Dans l'objectif d'accueillir le plus grand nombre de participant(e)s, cette rencontre se tiendra par visioconférence. Un lien sera transmis par courriel aux personnes déléguées pour voter inscrites par les clubs membres quelques jours avant la rencontre. Le personnel de Golf Québec confirmera les présences dès 13 h 45 afin de déterminer le quorum.

Lors de l'AGA, les questions suivantes seront soumises pour examen et approbation :

1. L'approbation du procès-verbal de la dernière AGA tenue le 19 février 2025.
2. La présentation et la ratification des amendements aux règlements généraux.
3. Les rapports présentés par le président au nom du conseil d'administration.
4. Le dépôt des états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année se terminant le 30 novembre 2025, présentés par le trésorier tels qu'approuvés par le conseil d'administration.
5. La nomination de vérificateurs pour l'année 2026.
6. L'élection des administrateurs.
7. Toute autre question qui peut être valablement soumise à l'AGA.

Prenez note que le Rapport annuel, le Rapport du comité de mise en nomination et le procès-verbal à approuver sont disponibles en versions électroniques et peuvent être téléchargés à partir de notre site Internet www.golfquebec.org.

Au nom du conseil d'administration,

Ève Gaudet
Secrétaire

ÈG/gs